



CONTOURNEMENT

QUEST

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

DE NÎMES

Segment 2 : entre le chemin de Canteperdrix et le chemin des Dixmes

Contexte

Le projet se développe sur les communes de Milhaud et de Caveirac, aux franges de l'urbanisation existante.

Le segment est traversé par la RD40 (Route de Sommières) avec laquelle il faudra organiser des échanges.

Le secteur est marqué par la présence de la carrière dont une extension est prévue vers l'Est.

Un projet de ferme photovoltaïque, porté par la commune de Caveirac, retenu par le Ministère de l'Environnement suite à un appel à projet, va se développer.



Segment 2 : le projet se développe dans un espace de coupure d'urbanisation

2 variantes de tracé

Deux variantes sont possibles sur ce segment.

- **La variante 2 Ouest** passe entre la Carrière et le complexe sportif de la Combe Dinarde à Caveirac. Sa longueur est de 4 500 m, pour un coût estimatif de 58 M€ (hors échangeur).
- **La Variante 2 Est** passe à l'Est de la future extension de la Carrière, plus proche des limites communales. Sa longueur est de 4 200 m pour un coût estimatif de 49 M€ (hors échangeur).

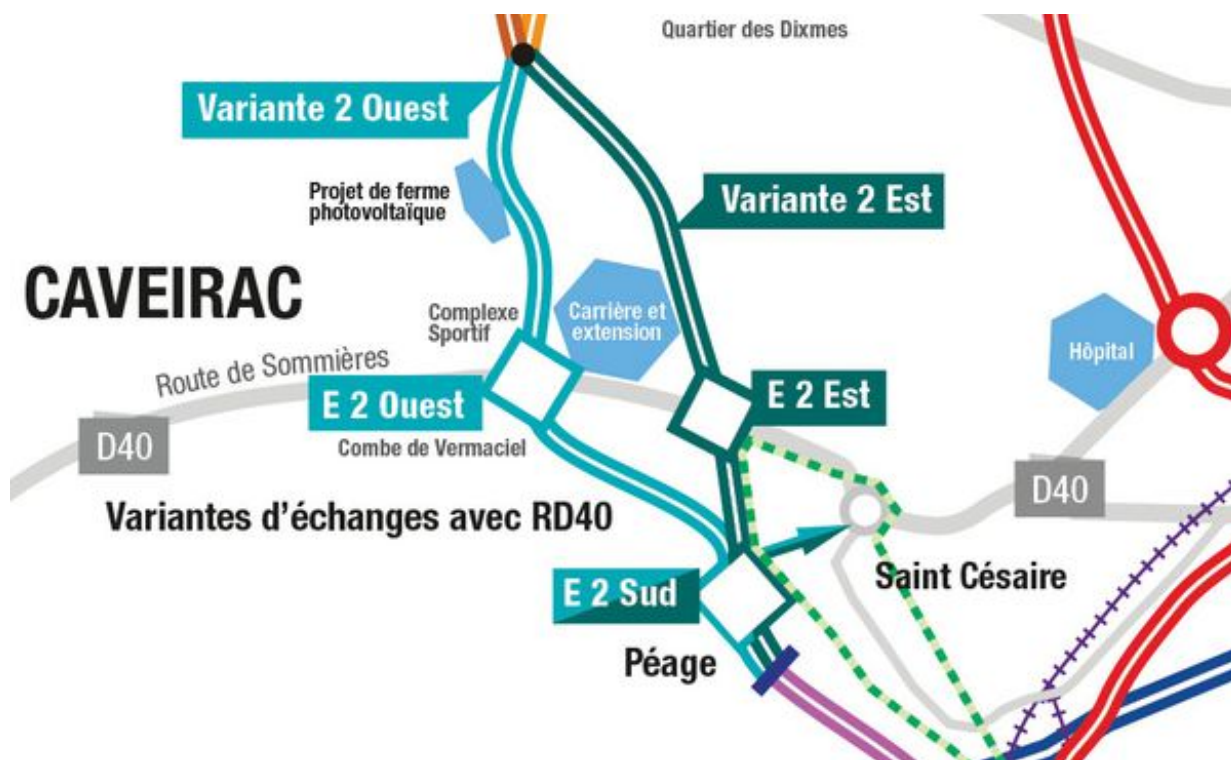
Les deux variantes franchissent la RD40 et la vallée de la Pondre/Riarse.

Comparaison des variantes de tracé

- ▶ La variante 2 Ouest est plus longue et passe plus près du village et des secteurs habités de Caveirac. Elle impacterait en partie la carrière existante et le projet de ferme photovoltaïque. Elle conduirait à segmenter les espaces de Milhaud et de Caveirac. Elle traverse des zones à enjeux écologiques modérés car plus proches de secteurs déjà habités. Son coût est plus élevé.
- ▶ La variante 2 Est préserverait l'extension de la carrière avec un tracé nettement plus court et plus direct. Elle morcellerait moins le territoire de Caveirac et impacterait très peu le territoire de Milhaud. Elle traverse des zones plus éloignées des secteurs habités mais avec des enjeux écologiques plus forts.

En termes de fonctionnement hydraulique les deux variantes sont équivalentes

Schéma d'implantation du segment 2



Possibilités d'échanges avec la route de Sommières

- ▶ Soit au droit de la RD 40 (échangeurs E2 Est ou E2 Ouest). Compte-tenu des niveaux de trafics sur la RD40, l'échangeur devrait être dénivelé. Outre un coût plus élevé (autour de 12 M€), du fait d'une géométrie complexe pour assurer la transparence hydraulique, il aurait un impact écologique et paysager fort. De plus, il augmente la distance pour entrer dans Saint-Césaire ou à l'Hôpital depuis l'A9.

- Soit plus au sud (échangeur E2 Sud),
Un raccordement sur un giratoire existant réaménagé et par une voie nouvelle serait à créer entre ce futur échangeur et la RD40.
Cet échangeur est plus économique (entre 8 et 10 M€ pour un échangeur dénivelé) et peut être réalisé par étapes, un échangeur plan dénivelable peut suffire dans un premier temps.
Il a moins d'impacts environnementaux.
Il est plus proche des zones à desservir (Saint-Cézaire, Hôpital).
Enfin, cet aménagement est le plus compatible avec le barreau complémentaire.

Exemples d'insertion du segment 2



Cette maquette numérique est une illustration encore approximative de l'insertion du contournement Ouest de Nîmes. En particulier, les bâtiments représentés sont des constructions géométriques non figuratives des constructions réelles.

Le petit film présente l'itinéraire depuis l'échangeur sud jusqu'au droit du chemin de la carrière de Caveirac.

Il montre le franchissement successif du ruisseau du Rianse puis de la RD40 et de l'ancienne voie ferrée qui sera aménagée en voie verte. En fin de parcours, on voit sur la gauche la carrière de Caveirac et le terrain de l'ancienne décharge qui accueillera un projet de ferme photovoltaïque.

Vidéo du deuxième segment

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-nimes.fr/trace-et-variantes/segment-2-entre-le-chemin-de-canteperdrix->